

Le journal du Tri et du Recyclage

Zoom : Ouverture de la Recyclerie de Lauzerte

La Recyclerie du Sud-Quercy ouvrira ses portes le **mercredi 1^{er} août**. Elle sera composée d'une déchèterie et de la ressourcerie IDDEES.

Dans un premier temps, les usagers vont pouvoir profiter de leur nouvelle déchèterie plus spacieuse que l'ancienne avec 12 bennes à quai et de nombreux espaces dédiés. Elle sera également plus moderne avec des panneaux solaires, des barrières automatiques et la vidéo surveillance.

Courant septembre, la « Ressourcerie » ouvrira grâce à l'association d'insertion IDDEES. Elle **récupérera tout ce qui est encore en bon état ou réparable** pour le revendre à petit prix dans son magasin. Cette deuxième vie des objets permet de limiter les déchets dans les bennes, tout en créant des emplois et en proposant des articles de seconde main.



- **DÉCHÈTERIE de Lauzerte:**

ouvert le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- **RESSOURCERIE IDDEES** : ouverture en septembre

En Savoir + Dépôt sauvage : retour à l'envoyeur !

« Retour à l'envoyeur » en cas de constatation de dépôt sauvage

Excédé par la négligence de quelques personnes, les services du SIEEOM ramèneront dorénavant les déchets déposés illégalement à leur propriétaire à chaque fois que cela sera possible !

Il n'est plus tolérable aujourd'hui de déposer des encombrants dans la rue ou dans les bois alors que trois déchèteries modernes sont accessibles et qu'un service gratuit de collecte des objets encombrants est proposé par l'association IDDEES (voir page 4).



« Tout dépôt en dehors des conteneurs prévu à cet effet est interdit par arrêté municipal et passible d'une amende »

Après 3 ans d'études et de travaux, j'ai le grand plaisir de vous annoncer l'ouverture de la toute nouvelle recyclerie de Lauzerte qui regroupe une déchèterie et une ressourcerie (voir ci-contre). Je remercie tout d'abord les usagers de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy pour avoir accepté de faire un effort ces derniers mois pour amener leurs déchets à Montaigu ou Lafrançaise et bien sûr M. Claude VERIL son Président et M. Jean-Claude GIORDANA, Maire de Lauzerte, pour leur étroite collaboration. Je tiens aussi à souligner que ce projet ambitieux a été fortement soutenu par l'Etat, l'ADEME, le Conseil Départemental et l'Europe ce qui nous permet d'être équipé d'une installation ultra moderne pour un coût résiduel très raisonnable pour vous contribuable.

Le SIEEOM fait aussi évoluer son mode de collecte ! Le travail des « éboueurs » est dur physiquement et a des conséquences sur leur santé, c'est pourquoi la collectivité a décidé de développer un nouveau mode de collecte sur certaines communes. Ainsi depuis 1 an la commune pilote de Labarthe est collectée en points d'apport volontaire à l'aide d'un camion-grue. Ce nouveau dispositif a pour objectif de limiter la pénibilité du travail, de limiter les coûts de collecte et d'implanter des sites mieux intégrés. En 2018, la commune de Vazerac est désormais couverte par ce dispositif ainsi que des secteurs de Lafrançaise, Puycornet et Cazes-Mondenard. L'objectif est de couvrir 50 % du SIEEOM sur 5 ans en colonnes 4 flux de déchets : Déchets non recyclables, Emballages recyclables, Emballages en verre, Papiers.

Bonnes vacances.

Michel Lamolinairie



Mot du Président



Comprendre les logos du recyclage

De multiples logos vous « informent » sur le devenir des emballages des produits que vous achetez malheureusement très rares sont ceux qui vous donnent une consigne claire et juste !

Des consignes distributeurs pas adaptées au tri de tous les emballages plastiques !

La consigne de tri directement sur l'emballage est une grande avancée pour faciliter le tri des consommateurs. Seul problème de taille, elles sont souvent fausses ! Pour vous, elles correspondent aux anciennes consignes de tri pour le bac jaune. En effet, nous faisons partie depuis 2012 des 25% de la population française qui trie tous les emballages en plastiques hors ces consignes s'arrêtent aux seuls bouteilles, bidons et flacons pour les emballages plastiques.

N'aide pas à trier ! Ce logo signifie juste que le producteur de l'emballage paie une taxe pollueur-payeur pour traiter son futur déchet. Il sera bientôt supprimé pour mettre fin à cette ambiguïté.



VRAI : Chez vous tous les emballages en carton, en métal et en plastique se trient dans le bac jaune.

FAUX : Depuis l'extension des consignes de tri, chez vous tous les emballages en plastique se recyclent

Des logos vraiment pas clairs...

Voyons ensemble sur cet emballage de papier absorbant ce que veulent dire certains logos du recyclage.

Technique mais ne sert pas à trier !

Ces numéros (de 1 à 7) correspondent aux sept abréviations pour les matières plastiques : 1-PET : Polyéthylène téréphtalate, 2-PEHD : Polyéthylène haute densité, 3-PVC : Polychlorure de vinyle, 4-PEBD : Polyéthylène basse densité, 5-PP : Polypropylène, 6-PS Polystyrène et 7-Autres plastiques.

Bien que le logo soit composé de trois flèches qui se suivent et donnent ainsi l'impression que le produit est recyclable, il n'en est rien. Cela dépend des consignes sur votre commune.



Le Tidy man : Il incite simplement à ne pas jeter les déchets par terre. On le retrouve surtout sur les emballages de restauration rapide.

FAUX : Chez vous tous les emballages en carton, en métal et plastique se recyclent dans le bac jaune.

VRAI : Effectivement, chez vous tous les emballages en carton se recyclent dans le bac jaune. Pensez à séparer les emballages les uns des autres (ne pas mettre le tube en carton dans l'emballage plastique).

... et aussi :



Le triman

Ce nouveau logo obligatoire signale que votre déchet est recyclable soit à la déchèterie, soit au magasin, soit dans un bac de tri. En bref, à vous de vous renseigner !!! Voir ci-dessous pour les solutions



La poubelle barrée

Ce logo signifie que votre déchet ne doit pas se jeter dans les poubelles classiques car une filière de traitement lui est dédiée en magasin ou en déchèterie. Exemple : appareils électriques



Mais il existe des solutions :

L'application Guide du tri

A télécharger gratuitement sur consignesdetri.fr

Le mémo tri du SIEEOM

Gratuit en mairie ou consultable sur sieeom.sudquercy.fr

Le tri, c'est simple comme bonjour



Que deviennent vos déchets verts ?

En 2017, les 3 déchèteries du SIEEOM ont collecté 622 tonnes de déchets verts, soit près de 35 kg/hab./an. Le coût annuel de leur traitement s'élève à 29 000 €, soit environ 4 € par foyer sur la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères).



1

Pour les déchets de jardin que vous ne pouvez pas gérer vous-même (par compostage, paillage...), des bennes déchets verts sont à votre disposition en déchèterie.



2

Une fois pleine, la benne est collectée par un camion du SIEEOM et amenée à une plate-forme de compostage à Castelsarrasin (société APAG) qui nous facture chaque tonne entrante.

Les déchets verts sont alors broyés (jusqu'à 30 cm de diamètre pour les troncs). Cela permet de mélanger les matières plutôt sèches (branches) avec les matières plus humides (feuilles).



3

Composter soi-même en tas ou à l'aide d'un composteur permet d'obtenir gratuitement du terreau pour vos plantes et permet à la collectivité de limiter les déchets verts en déchèterie. Des kits de compostage sont disponibles pour 15 € en déchèterie.



Le broyat est ensuite disposé en long tas appelé andain. Leur forme est spécialement adaptée pour le travail de maturation du compost. Lors de l'étape de fermentation le compost monte jusqu'à 70°C ce qui permet de détruire les agents pathogènes et les graines adventices.



4

Les déchets verts en déchèterie:

(Données 2017)

622 tonnes collectées par an

29 000 € de coût annuel

35 kg/hab./an

Pour favoriser le développement des micro-organismes responsables du travail de compostage, le compost est régulièrement retourné (aération) et arrosé (humidité).



5

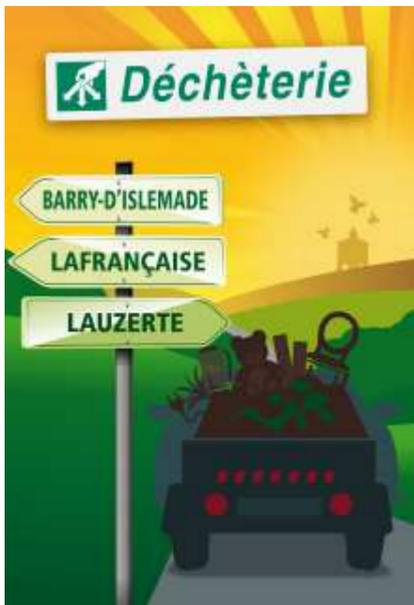
Une fois à pleine maturation, le compost est criblé selon la taille qui correspondra le mieux à son utilisation future : amendement agricole ou de jardin, paillage...



6

Au final, vos déchets verts sont devenus du compost normé NFU 44-051 qui est revendu directement par le prestataire.

En savoir plus sur www.apag-environnement.com



INFOS en Vrac :

Collecte en colonne aérienne

4 types de colonnes : Déchets non recyclables, Emballages recyclables, Emballages en verre, Papiers.

Depuis juillet 2017, le SIEEOM a installé 87 colonnes aériennes en remplacement des bacs jaunes et verts collectifs. Réparties sur 24 sites, elles desservent ainsi près de 2 000 habitants sur 5 communes. Labarthe et



Vazerac sont couvertes à 100 % tandis que les communes de Lafrançaise, Cazes-Mondenard et Puycornet ne le sont que partiellement.

L'accès aux trappes « gros producteurs » est possible pour les professionnels et les administrations sur demande auprès de nos services.

Tél : 05 63 26 49 67



Tous les points de collecte sur sieeom.sudquercy.fr

TOP 5 des erreurs de tri

Bien que réservé uniquement aux emballages en métal, en carton et en plastique, le bac jaune est parfois considéré comme une boîte magique ! Voici le top 5 des erreurs de tri...



Poubelle non recyclable



Borne textiles ou association



Borne à verre



Poubelle non recyclable



Déchèterie ou magasin

Le SIEEOM à votre service :

- Collecte gratuite des véhicules hors d'usage,
- Vente de composteurs à 15 € en déchèterie,
- Location de bennette d'une capacité de 7 m³ pour l'évacuation à domicile de déchets verts (à partir de 50 €).

Renseignements et réservation par téléphone au 05 63 26 49 67

La ressourcerie IDDEES à votre service :

- GRATUIT : Collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous.

Ouvert lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15

Renseignements et réservation par téléphone au 05 63 26 10 81

Benne mobilier

Le tri des meubles sur les 3 déchèteries

Désormais les déchèteries de Barry d'Islemade, de Lafrançaise et de Lauzerte sont toutes les 3 équipées d'une benne pour les meubles usagés.

Pour vos vieux meubles 2 solutions :

- La Ressourcerie** de l'association IDDEES pour tous les meubles encore en bon état ou réparables.
- La benne Mobilier** pour les meubles trop usés. Ils seront pris en charge par la filière Éco-mobilier. Une fois broyés, les différents matériaux seront triés puis valorisés.



Plus d'info sur eco-mobilier.fr

Les meubles ont un nouvel avenir



Benne mobilier



CHAISES



SIEGES / REMBOURRES



CUISINE



LITERIE



MEUBLES



JARDIN



Programme éco-mobilier